



INSTITUT DE SOPHROLOGIE DE RENNES

Ecole de Sophrologues de Bretagne

Id. : 1458/4910

Atteste que

Christel NEUMAGER

Promotion : 49-09B – NOVEMBRE 2009

a satisfait aux conditions requises pour l'obtention du

**DIPLOME DE SOPHROLOGUE PRATICIEN
de l'I.S.R.
(438h soit 50 j)**

L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L6313-1 du Code du travail **acquisition - entretien - perfectionnement des connaissances**

Objectifs : Cycle Fondamental : Il s'agit d'un cycle généraliste au cours duquel sont acquises les compétences de bases nécessaires et suffisantes pour l'animation et la gestion de séances de sophrologie. Ce cycle dépasse les critères minimaux du Syndicat des Sophrologues Professionnels et peut suffire pour les professionnels voulant utiliser la sophrologie comme « outil » en complément de leur activité de base (animateurs socio-culturels et/ou sportifs, médecins, professions para-médicales, etc.).

Cycle Supérieur : s'effectue après les huit stages du cycle précédent et le démarrage du stage d'application. Il permet d'approfondir les connaissances personnelles et professionnelles, d'apprendre à adapter la méthode et les techniques à une demande ou un public précis.

Rennes, le 27. sept. 2011

Le Directeur,

Pascal GAUTIER

INSTITUT de SOPHROLOGIE
de RENNES (ISR) sarl
www.sophrologie-formations.com
Lieu-dit LA MIGORAI - 35480 MESSAC
Tél. 02 99 34 21 21 - 06 08 86 21 21
SIRET 353839 111 00047

La Migorais - 35480 MESSAC - ☎ 02 99 34 21 21 - 06 08 86 21 21

www.sophrologie-formations.com